

Belgaphil 31

Organe officiel de la F.R.C.P.B.

- 3 Le mot du Président.
- 4 La Thématique: respect des règles, mais aussi imagination et liberté
- 12 Agenda, Informations & Communiqués
- 14 Voyage autour du monde en 257 jours (suite)
- 18 Transvaal, un vrai défi !

Salon International de la Philatélie et de la Numismatique



**28 & 29
septembre
2013**

antwerp expo
Jan van Rijswijcklaan 191
2020 Antwerpen

*Samedi de 10h00 à 17h00
Dimanche de 10h00 à 16h00*

Le mot du Président.



Eddy Van Vaeck: Président National de la F.R.C.P.B.

La saison philatélique 2012 – 2013 est terminée pour la majorité des cercles. Tout le monde a pris son “équipement de vacances” et est parti vers d’autres lieux. Pour certains, c’est peut-être déjà la fin des vacances annuelles et d’autres encore partiront peut-être plus tard, dans la période hivernale... Une chose est sûre, il est nécessaire pour tout le monde de filer à l’anglaise et de recharger les batteries.

Pour la F.R.C.P.B. aussi, ce fut une saison mouvementée. Il y a d’abord eu la vente de la Maison de la Philatélie à Jette, et nous avons littéralement dû nous défaire de notre quartier général. Heureusement, les membres du Conseil d’Administration ont voté pour acquiescer des locaux qui nous appartiennent, ce qui a été une très sage décision. Dans quelques semaines, nous pourrions vraisemblablement entrer dans notre “petit chez nous”.

Au moment d’écrire ce mot du Président, il ne m’est pas possible de vous communiquer la date exacte. Vous savez comment se passe un achat et combien ceci nécessite du temps tant au niveau administratif que financier pour que tout soit en ordre. Mais comme le dit toujours un gouvernement : il y a une lumière au bout du tunnel et heureusement pour nous, c’est un beau et lumineux soleil.

Vous en apprendrez plus via les canaux habituels et certainement aussi dans le Belgaphil 32 qui sortira de presse début octobre 2013.

Evidemment, un déménagement représente beaucoup de travail et il n’en sera pas autrement cette fois. Il est fort probable que, dans les prochaines semaines, un appel soit lancé vers les membres pour venir nous donner un coup de main pour le réaménagement de nos nouveaux bureaux. Mais vous en entendrez parler plus tard.

En même temps, je lance un appel à tous les clubs pour qu’ils soient présent au moins une fois à l’Assemblée Générale annuelle des clubs et à la séance académique. Elles auront lieu cette année le samedi 14 septembre à 11 h. Comme d’habitude, cela s’achèvera par la traditionnelle réception. A cette occasion, les différentes médailles du mérite provinciales et celle du mérite national et le mérite national seront remis aux lauréats. Notez déjà cette date dans votre agenda. Où la réunion se déroulera-t-elle ? Nous ne le savons pas encore, mais vous serez avertis en temps utile.

Il me reste encore à souhaiter à tous de bonnes vacances.

Nous nous verrons les prochains mois... dans notre propre Maison de la Fédération ?

Votre président

COLOPHON

Président

Eddy Van Vaeck
Blancefloerlaan 165 bus 8
B-2050 ANTWERPEN
e.vanvaeck@klbp.be

Secrétaire

Constant Kockelbergh
Avenue des Cerisiers, 21
1330 RIXENSART
constant.kckelbergh@skynet.be

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD
robertduhamel10@yahoo.fr
n° compte “Fédération”
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Collaborateurs

Koenraad Bracke
Robert Duhamel
Michel Fizez

Jozef Ghys
Constant Kockelbergh
Michel Meuwis
Bernard Péters
Charlotte Soreil
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Serge Havaux
Constant Kockelbergh
Bernard Péters

Tirage

10 000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres de la F.R.C.P.B.
€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro

Belgaphil n° 32 paraîtra le 15 octobre 2013.
Pour être publiés dans les meilleures conditions, vos textes et communiqués doivent parvenir à la rédaction au plus tard le 1 septembre 2013.

Rédaction Belgaphil p/a Ivan Van Damme - Vijverstraat 19 B-9881 Bellem

E-mail: naviemmadnav@skynet.be

et Michel Fizez, E-mail: michel.fivez@telenet.be

Responsabilité

Chaque auteur reste responsable du contenu de son article.

La Thématique: respect des règles, mais aussi imagination et liberté



Michel Meuwis: Commissaire national à la Philatélie de la Jeunesse

Parfois, certains collectionneurs renoncent à commencer ou à poursuivre une thématique, car ils jugent que les contraintes à respecter sont trop nombreuses et que ce carcan tue le plaisir. Il est vrai que pour être appréciée en compétitive une thématique doit suivre un certain nombre de règles notamment relatives au choix des documents et à l'élaboration d'un texte écrit (plan, développement, écriture). Mais, par ailleurs, quels espaces de libertés s'ouvrent à celui qui sollicite un peu sa créativité et son imagination!

En voici un exemple tiré de ma collection "Apprenez-moi la littérature française". Ariane, une jeune fille venue "d'ailleurs", désire qu'on lui enseigne la littérature française. Des professeurs, assez surprenants, vont se succéder pour lui présenter les différents genres littéraires (philosophie, contes et fables, théâtre, poésie, roman). C'est Maître Renard, ce héros de la littérature européenne depuis l'Antiquité, qui propose à Ariane sa connaissance des contes et des fables.

Un chapitre est, bien sûr, consacré aux Fables de Jean de La Fontaine. Vu les documents dont je disposais, il m'a paru qu'il serait assez original de les présenter comme une **bande dessinée**. Quant à son contenu, j'ai "très modestement" choisi de prendre le contre-pied du célèbre fabuliste. Celui-ci écrit dans sa préface: «Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.» Il devait utiliser ce subterfuge pour critiquer les puissants, car il vivait sous la monarchie absolue de Louis XIV, régime qui laissait peu de place à la liberté d'expression.

Mais en écrivant de la sorte, La Fontaine ridiculisait bon nombre d'animaux ou du moins, les présentait sous un jour peu flatteur. Un seul est épargné, c'est Renard qui pourtant le plus souvent ne triomphe que grâce à la ruse, à la flatterie et à la fourberie: le Corbeau et la Cigogne ont encore du mal à s'en remettre. Ainsi, pour beaucoup d'autres, c'est l'humiliation: l'orgueil de la Grenouille, l'insouciance de la Cigale, l'égoïsme dénué de toute solidarité de la Fourmi, la crédulité des Pigeons, les rêves animaliers insensés de Perrette, autant de travers qui leur collent toujours à la peau. Et quelle honte pour le Lièvre que quelqu'un ait seulement pu imaginer qu'il puisse être battu à la course par une ... Tortue!

J'ai donc choisi de donner la parole à ces derniers pour qu'ils puissent se défendre: sous la forme d'une bande dessinée, ils ont exposé leurs doléances contre l'écrivain et son héros préféré, Renard. C'est cette plainte en justice que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes.



Les animaux des fables

Jean de LA FONTAINE (1621-1695) est mon écrivain préféré, car c'est lui qui a contribué le plus à ma célébrité. Natif de Château Thierry où il découvrit la nature, il se fixa à Paris en 1658 et commença à écrire Les Fables.



Soudain, un ami de Renard arriva en courant, il tenait en main une lettre qu'il venait de dérober au Palais de Justice.
- Ariane, je dois vous quitter. Les animaux ont porté plainte contre Jean de La Fontaine et moi-même. Ils ont rédigé cette plainte sous la forme d'une bande dessinée. En voici un exemplaire, lisez-le et vous comprendrez.
- Je suis désolée de cette brusque interruption. Un grand merci pour votre récit passionnant.

En lisant la lettre que son ami Garfield lui avait apportée, Renard savait que l'action judiciaire était en cours et qu'on allait venir l'arrêter. Cette lettre venait de "LA GENDARMERIE DE LA FONTAINE" et était destinée au "PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE".



Lettre envoyée en franchise postale par la Gendarmerie nationale de La Fontaine (Algérie) au Procureur de la République. En bas à gauche, oblitération de la même localité après son changement de département.

Très intriguée, Ariane commença à lire LA BANDE DESSINEE que Renard venait de lui remettre ...

Les animaux des fables se révoltent

Voici l'objet du délit. Nous avons porté plainte: nous accusons les Postes françaises d'avoir ravivé une fois encore le ridicule qui nous accable depuis que Jean de La Fontaine et son complice le Renard nous ont livrés à la risée du monde.

Timbres La Fontaine 22-12-94 13:16 Page 9



Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

Montage de présentation au client. Il est composé d'une copie du dessin original et du film réalisé à partir de ce dessin aux dimensions du futur timbre.

Jean de La Fontaine

1621 1695

Fables de La Fontaine

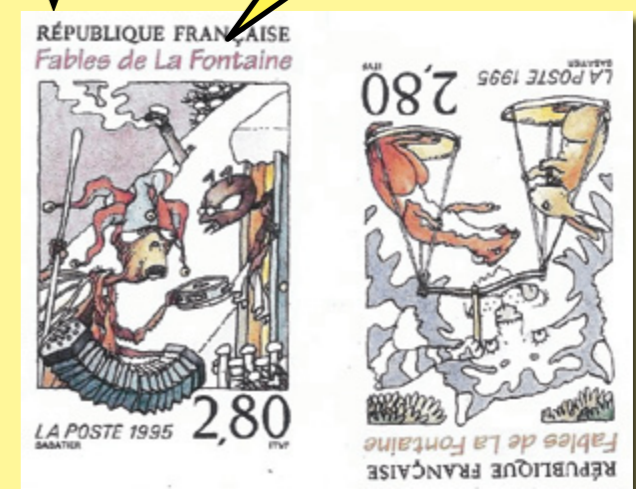
ILLUSTRÉES PAR
ROLAND ET CLAUDINE SABATIER

- La Cigale et la Fourmi.
- La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf.
- Le Loup et l'Agneau.
- Le Corbeau et le Renard.
- Le Chat, la Belette et le petit Lapin.
- Le Lièvre et la Tortue.

Nous avons pu nous enfuir du livre où nous étions retenus prisonniers.



Certains en sont encore tout retournés! Mais nous avons réussi à dresser des portraits-robots des coupables



Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

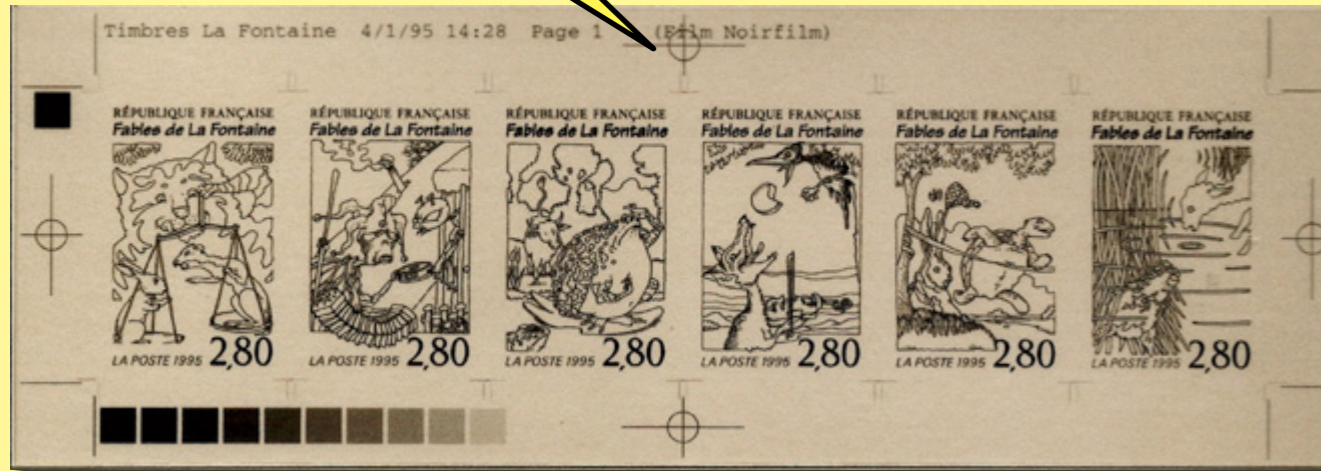
C. BRIDOUX

La juxtaposition de ces deux films réalisés à des moments différents (22-12-94 et 4-1-95) montre le travail effectué par le metteur en page, Charles BRIDOUX:

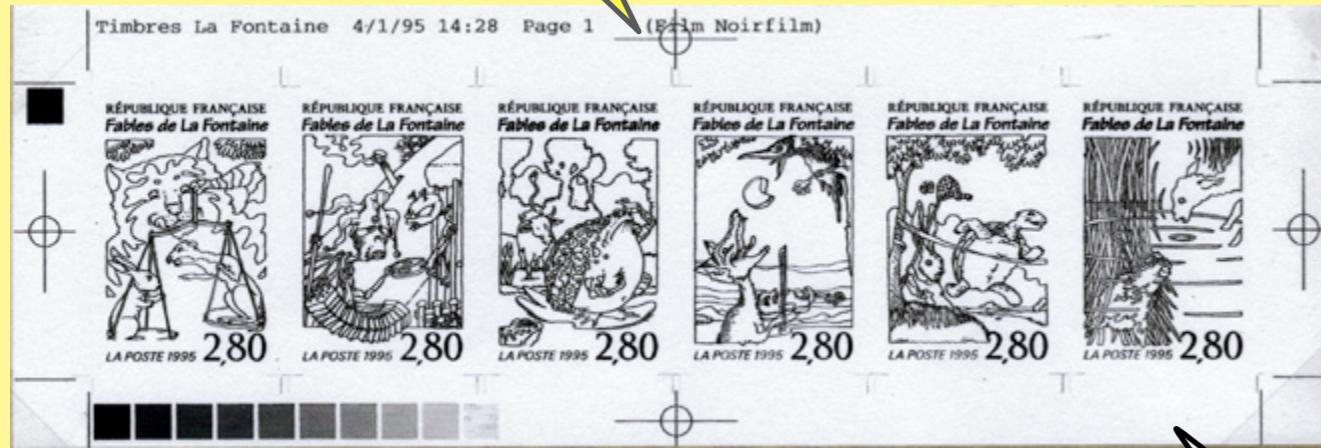
- prénom des dessinateurs réduits aux initiales,
- changement de la police pour le texte,
- rééquilibrage du titre de la 2e fable.



Nous avons pu nous procurer ce film qui prouve que des metteurs en scène sans scrupules ont contraint certains de nos congénères à poser dans les mêmes situations déshonorantes et humiliantes que celles qu'avait imaginées "l'éternel fabuliste".



C'est encore plus flagrant sur ce tirage photographique réalisé sur papier au bromure d'argent. Ce sont des preuves indiscutables que nous montrerons lors de notre procès.



Comment a-t-on pu prendre au sérieux cet affabulateur qui écrivait que moi, modeste grenouille, j'aurais essayé de devenir aussi grosse que le bœuf? C'est renversant de bêtise !!!



Epreuves photographiques destinées à tracer les cylindres de l'héliogravure. La gravure est définitive, mais pas encore l'ordre des timbres.

Agrandissement d'épreuves de couleurs. Concernant le timbre de droite, le jaune des titres et du bas sera changé en vert dans la version définitive.

Ecoutons encore les doléances de quelques-uns ...

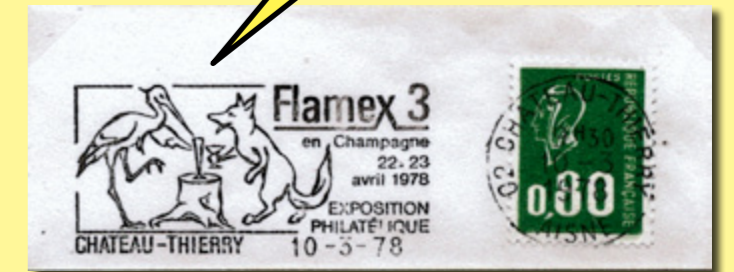
Le Renard et la Cigogne



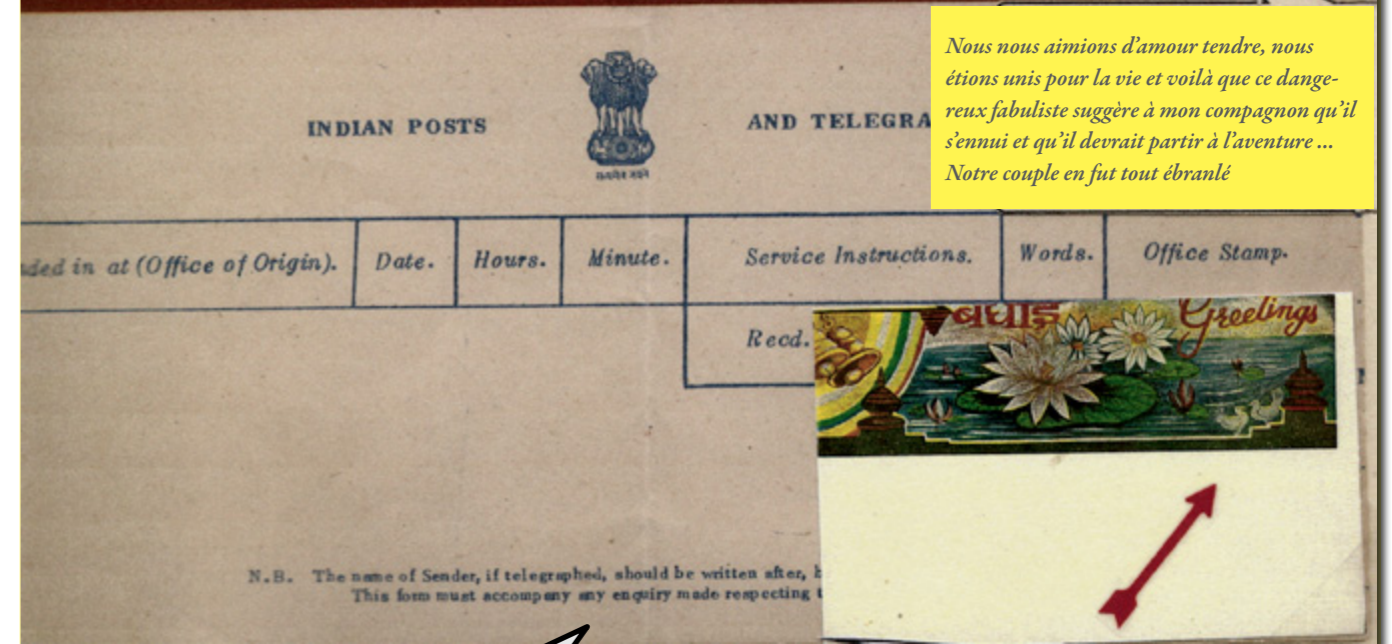
Moi, la noble Cigogne qui apporte les bébés, maudit Renard m'a humilié: il m'a fait manger un brouet clair dans une assiette plate, avec mon long bec, je n'en pus attraper miette.

Mais quand il me rendit visite, je me vengeai: il ne put entrer son museau dans le vase à long col où j'avais déposé sa nourriture !!!

Seul le champagne nous a rapprochés: à lui la coupe, à moi la flûte !



Les deux pigeons



Nous nous aimions d'amour tendre, nous étions unis pour la vie et voilà que ce dangereux fabuliste suggère à mon compagnon qu'il s'ennuie et qu'il devrait partir à l'aventure ... Notre couple en fut tout ébranlé

Télégramme indien et son enveloppe illustrée (en réduction) reproduisant quelques images traditionnelles du pays dont "les deux pigeons" que Pilpay, un conteur indien du VI^e siècle, a popularisés et qui ont inspiré La Fontaine.

La laitière et le pot au lait

Et nous, les rêves animaliers de Perrette ... La Fontaine, en faisant d'elle une écervelée, nous aurait empêché de naître, si elle n'avait pas gagné à La Loterie Coloniale.



La cigale et la fourmi



Six mois plus tard

Holà, la Fourmi ... c'est moi, la Cigale ... Toujours occupée à votre pénible travail à la chaîne ... Regardez-moi, j'ai suivi vos conseils et je suis devenue vedette de music-ball ! Ah! Ah! Ah! ... (Rires satisfaits et un peu moqueurs).



Le lièvre et la tortue



Le corbeau et le renard

Je savais que j'étais un oiseau au plumage triste et au "chant" médiocre. Renard m'a présenté comme un être vaniteux et stupide. Et voilà que maintenant je tiens dans mon bec ... un savon !!!

Mais aujourd'hui, je tiens ma revanche et Renard ou pas, je vais de ce vol, PORTER CETTE REQUETE A LA JUSTICE. Tremblez, Monsieur de La Fontaine, vous allez devoir nous restituer notre honneur: tout goujat devra rendre des comptes à celui qu'il méprise.



Agenda, Informations & Communiqués



Le **Waterloo Philatelic Club** organise le dimanche **18 août 2013** de 09.00 à 16.00h, sa **16^e Bourse Philatélique annuelle** à l'Ecole Communale de Mont-St-Jean - Chaussée de Bruxelles, 660 à 1410 Waterloo. Bar & petite restauration. Entrée gratuite.
Infos et renseignements : JM Musch 02 / 366.16.55 - E-mail : jm.musch@proximedia.be



Le **Cercle des Collectionneurs Ottintois** organise sa **17^e bourse toutes collections** le dimanche **1 septembre 2013** de 9h à 16h au Centre Culturel (avec la collaboration de l'administration communale) Avenue des Combattants, 41 (en face de l'église d'Ottignies) à Ottignies. Entrée gratuite.
Renseignements: Briet M. tél. 010 61 27 44 et Bertrand F. 010 65 91 34.



Le **Cercle royal philatélique athois** "Les Amis du Timbre" organise le dimanche **1^{er} septembre 2013** de 9H00 à 16H00 sa **15^e bourse annuelle PHILATHELIA 2013** à l'Institut Vauban avenue Vauban à 7800 ATH. Timbres-poste, cartes postales, monnaies, muselets de champagne, BD, vieux livres, télécartes, livres régionaux. Entrée libre. Accès aisé pour handicapés. Vaste parking.
Informations complémentaires: Philippe LEBLOND (0495 28 04 79)

De **Torhoutse Postzegelclub K.V.B.P. TORHOUT** organiseert op zaterdag **7 september 2013** zijn **2^{de} Postzegel- en Ruilbeurs**, Campus Houtland, Rijselstraat 110, 8820 TORHOUT, dit van 09.00 uur tot 17.00 uur, de toegang is gratis.
Inlichtingen bij : DESLOOVERE Daniel, Kastanjestraat 2, 8820 TORHOUT - Tél. 050 22 14 82
Desloovere.daniel@skynet.be

Le dimanche **8 septembre 2013**, le **Cercle Royal Philatélique Nivellois** organise, de 9h00 à 17h00, sa **18^e bourse d'échange** de Philatélie, Marcophilie, Cartophilie & Télécartes au Collège Sainte Gertrude, Faubourg de Mons 1 à 1400 Nivelles. Entrée gratuite, vaste parking, buvette.
Renseignements : Mr André Staquet, Allée Fonds, 1400 Nivelles - 067/21.91.30 andre.staquet@skynet.be

6^{de} Nationale Ruildag voor Verzamelaars, van postzegels, prentkaarten, strips, verkoop van boeken, LP's, CD's, munten en ex libris. Georganiseerd door de **Postzegelkring LEDA** in samenwerking met het Davidsfonds Lede, op zaterdag **12 oktober 2013** van 8 tot 15 uur.
De ruildag wordt gehouden in zaal "De Bron", Kerkevijverstraat 19A in 9340 Lede.
Gratis ruime parking en op 5 min. van het station. Gratis toegang.
Inlichtingen: dhr. Norbert Keppens, Ommeganglaan 87, 9340 Lede, tel 053/80 11 76 of keppens.amant@telenet.be.



A l'occasion de son **60^e anniversaire**, le **Cercle Royal Philatélique de l'Ourthe** organisera l'exposition régionale compétitive Liège-Luxembourg le **12 octobre 2013** sous le nom **URTAPHILA 2013**, dans les locaux de l'Athénée Royal de Fragnée, Rue de Fragnée 73, 4000 LIEGE. Une exposition consacrée exclusivement à la première émission Baudouin type Marchand célébrera le 60^e anniversaire de sa mise en vente.
Une bourse philatélique sera conjointement organisée.
Informations : Hubert Caprasse, tel. 087/53.11.04. Courriel : hubert.caprasse@skynet.be
Sur le site Internet www.leodiphilex.be



Le **cercle Philatélique Royal Leuzois** fête ses 50 ans d'existence.
C'est pourquoi il organise une **exposition** ainsi que sa **bourse toutes collections** le deuxième week-end d'octobre. Ouverture au public le dimanche **13 octobre 2013** de 9h00 à 16h00 (entrée gratuite).
Les commerçants intéressés peuvent joindre Monsieur André Carreau pour tous renseignements au 069.66.59.43



Le samedi **19 octobre 2013**, le **Cercle Philatélique Brainois** organise, de 9 à 16h, une **Bourse des Collectionneurs**, de Philatélie, Marcophilie, Cartes Postales, etc. ... dans la Salle des Fêtes, rue des Combattants, 1421 - Ophain - Ring R0, sortie 23. Entrée gratuite - Parking - Petite restauration.
Pour tout renseignements : Cloquet William - 02 384 70 63

Le dimanche **20 octobre 2013**, le **Royal Club Philatélique de Wavre** organise, de 9h00 à 16h00, sa **39^e bourse de Philatélie**, Marcophilie & Cartophilie à l'Hôtel de Ville de Wavre. Entrée gratuite, parking aisé, buvette.
Renseignements : Mr André Clusman - Chaussée de Jodoigne 79 - 1390 Biez - 010/84.17.93

L'**Association Philatélique de Viroinval** vous invite à sa **11^e Grande Bourse des Collectionneurs** qui aura lieu le samedi **26 octobre 2013** de 9 à 17 heures au Centre Culturel Régional "Action Sud", 10, rue Vieille Eglise à Nismes - Viroinval. Parking aisé
Renseignements: Mme Camille Collin, tél. 060 31 19 82.

Pleins feux sur les timbres EUROPA 2013!



Toutes les entreprises postales européennes réunies au sein de PostEurop qui fête son 20^e anniversaire cette année, émettent des timbres-poste avec les fameuses camionnettes reconnaissables à leurs logos.

Les camionnettes postales sont le symbole le plus reconnaissable de la présence postale dans notre pays. On les voit tous les jours sur les routes apporter le courrier et les paquets aux clients. Les camionnettes actuelles, rapides et efficaces, sont beaucoup plus écologiques qu'auparavant.



bpost a émis un feuillet avec deux timbres et participe à la compétition online qui se déroule jusqu'au 31 août 2013. Participez et votez (pour bpost naturellement!) et vous aurez une chance de gagner un prix dont le gagnant sera tiré au sort parmi les participants.

Les timbres gagnants seront connus à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 21 septembre.

Le lien pour davantage d'informations et pour pouvoir voter:
<http://www.posteurop.org/europa2013>

WEFIS Etude numéro 136 - 400 ANS DE JOURNAUX - 1^{re} partie

Dans l'étude WEFIS 136, Benny Blontrock donne dans cette première partie un aperçu panoramique de la collaboration entre la presse et la poste au fil des ans. Depuis le gazetier Abraham Verhoeven qui en 1605 a obtenu une autorisation d'imprimer des Archiducs jusqu'à l'année 2005 au cours de laquelle des techniques modernes ont été utilisées.

L'intervention de la poste dans la collecte d'informations, le service des abonnements et la distribution des journaux, les droits de timbre et les tarifs de dépôt, la collecte des publicités, les timbres d'imprimés, les timbres préoblitérés et les timbres pour journaux, les timbres de chemins de fer spécifiques et les cachets de guichet sont repris et cela à l'appui de dizaines de lois, arrêtés et publications. De nombreuses illustrations étayent ce fonctionnement durant ces 400 ans. Cette étude est publiée en deux parties vu son ampleur et comprend au total plus de 70 pages.

Le prix de ce numéro (en néerlandais) est de **7,00 €** (+ **2,00 €** de frais de port / Europe sur demande) et est à commander auprès de Monsieur Robert Lisabeth, Heidebloemstraat 24, 8400 Ostende. Numéro de compte IBAN BE61 2800 4380 3217 - BIC GEBABEBB de WEFIS - 8400 Ostende, avec mention "WEFIS Studie 136".

Voyage autour du monde en 257 jours

(suite)



Luc SELIS: Commissaire national "Entiers Postaux"

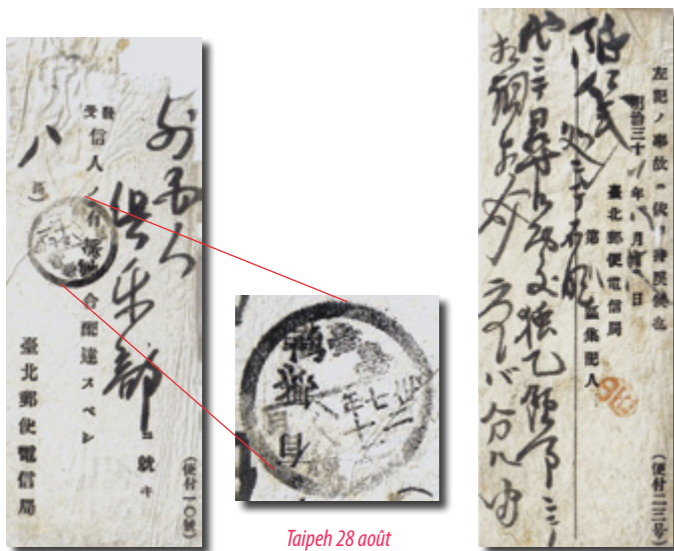
Arrivée à Taipei, une longue recherche commence dans les divers districts de la ville. La série d'étiquettes suivantes sont toutes "des étiquettes de recherche" de Taipei, malheureusement l'écriture manuscrite est très difficilement lisible.

A gauche, sous le premier feuillet se trouve "bureau de poste et du télégraphe de Taipei". Juste au-dessus se situe le cachet "district 8" et en écriture manuscrite "le cercle des étrangers". Le texte imprimé signifie "destinataire bien/pas livré". Le cachet postal sur l'étiquette de gauche mentionne Taipei 28 août. Le texte en dessous à droite signifie quelque chose comme formulaire postal n° 10.

Le texte écrit sur l'étiquette suivante (à droite) indique "pour cette lettre/carte postale d'autres demandes/recherches, le Consulat allemand a été contacté quelques fois, c'est pourquoi nous savons...". Le petit cachet rouge sont les initiales de l'employé postal. En dessous à droite se trouve "formulaire postal 23".

Les deux bandelettes suivantes montrent que la recherche du destinataire s'est effectuée dans un autre quartier de Taipei, toutes deux datées du 28 août 1904 (à gauche formulaire 10 et à droite formulaire 23). Sur la bandelette de gauche est écrit "le Consulat allemand". Probablement cherchait-on dans le même voisinage...

Sur la bandelette de droite, nous trouvons le texte "Cette carte postale parvenue... cette adresse a été recherchée... inconnue du traducteur...".

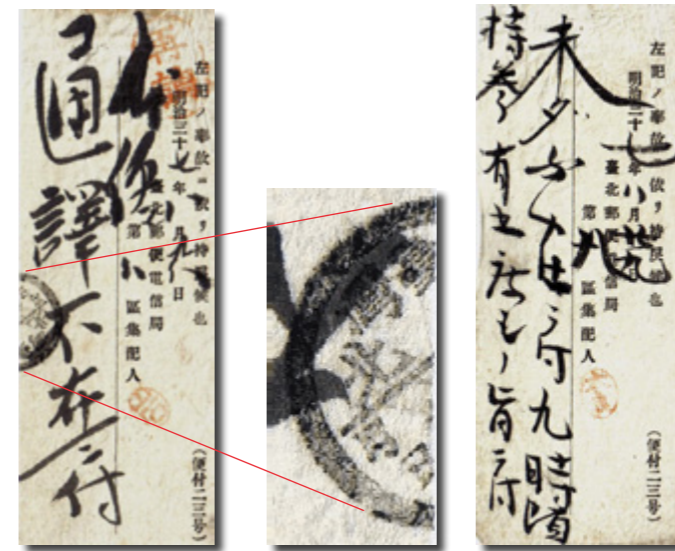


Taipeh 28 août



Les cachets postaux des deux bandelettes sont de Taipei 28 août. On a donc entrepris une nouvelle tentative le même jour pour trouver le destinataire de la carte. De nouveau sans succès.

Ensuite, encore deux bandelettes du type numéro 23 avec chaque fois le résultat infructueux de la recherche.



La bandelette de gauche a de nouveau un cachet à date de Taipei, cette fois du 29 août, le jour après les tentatives précédentes, et le texte manuscrit "... à cause de l'absence de traducteur et d'interprète..." ce qui signifie que l'on n'a toujours pas pu trouver le destinataire.

Mais les employés de la poste ne renoncent pas et essaient de nouveau à Taipei. Sur la bandelette de droite numéro 23 est écrit "Toujours personne de présent, sera apporté à 9 heures...". En combinant avec la bandelette précédente, il apparaît donc que la carte n'a pas encore pu être délivrée parce qu'on n'avait pas pu trouver de traducteur/interprète.

Sur la bandelette suivante est indiqué au milieu "Essayez de nouveau le 8^e district", le texte manuscrit à gauche indique une direction "à l'est" et "livraison" mais est ensuite illisible.

Curieusement, le cachet à date sur la bandelette de gauche est Taipei 28 août. Ce doit être une faute car les dates des bandelettes précédente et suivante sont toutes deux de Taipei 29 août.



Le texte manuscrit sur la bandelette suivante (à droite) signifie : "Arrivé et recherché... lieu.. dans l'église chrétienne (nous avons) la chance...", mais cette tentative de livraison a également échoué et la carte a été rapportée au bureau.

Sur la bande suivante se trouve le texte imprimé "district de nouveau recherché" où "de nouveau" est remplacé par "en interne" et le chiffre 9 est ajouté après "district". Ceci indique que la carte est maintenant transférée dans un autre bureau. Précédemment, on parlait toujours du district 8.



Cachet à date Taipei 29 août

Sur la bandelette suivante (à droite) est écrit : "destinataire de cette carte postale recherché mais tout perdu, pas de bénéficiaire (connu),... en raison de perte..." Une indication claire que l'on a échoué à localiser le destinataire.



La dernière (quinzième et au-dessus) bandelette de Taïwan. C'est un formulaire n° 19 (indication en bas à droite de la bandelette). Le texte manuscrit "Tamsui... (illisible) ... adressé à l'intérieur du district...".





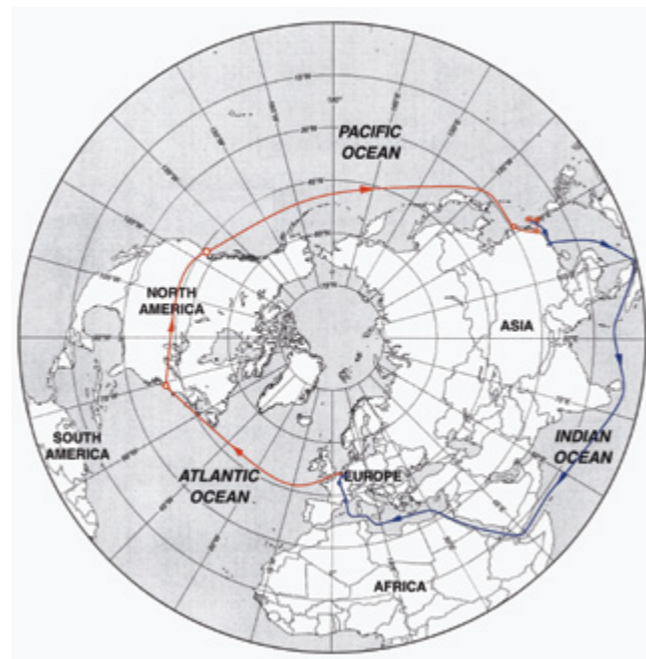
Dans le carré en haut à droite est écrit le texte "cachet à date du bureau". Le cachet rond en noir dans le carré est TAIPEI 29 AUG. Taipei a renvoyé la carte à Tamsui, témoin le cachet à date rond en noir TAMSUI 30 AUG. C'est la fin de la recherche à Taïwan. La carte part alors vers Hongkong (voir plus loin les cachets au verso de la carte). C'est que la majorité des voyageurs de cette période passaient ici et cela donnait encore plus de chances de délivrer la carte.

Ils identifient l'expéditeur : FERNAND ARIGET, ARGENTEAU, PROVINCE de LIÈGE, frappent le cachet encadré bilingue bleu "RETOUR À L'ENVOYEUR / Terug aan afzender".



La carte quitte encore le même jour (entre 18 et 19 heures) le bureau BRUXELLES DÉPART pour finalement revenir à ARGENTEAU le 16 MARS 1905 le matin entre 6 et 7 heures, comme en témoigne le cachet rond au recto de la carte.

Voyage complet dans l'hémisphère nord (2 juillet 1904 au 16 mars 1905).



Le trajet total que cette carte a accompli a duré 257 jours et a traversé 4 continents (Europe, Amérique, Asie, Afrique), toujours dans l'hémisphère nord. En rouge, la route vers le destinataire; en bleu, le chemin du retour à la maison. ✿

Le cachet encadré REBUT À L'ORIGINE a été apposé quelque part lors du voyage de retour. Peut-être à bord du navire mais vraisemblablement (vu que c'est un cachet unilingue français) à l'arrivée en Europe (Marseille ?). Ce n'est certainement pas un cachet de Hongkong. Webb* (ouvrage de référence pour l'histoire postale de Hongkong) montre bien le cachet DLO mais pas le cachet dénommé REBUT. La carte a été renvoyée vers la Belgique et est arrivée le 15 MARS 05 aux POSTES REBUTS - BELGIQUE.



Voyage entre Shanghai et Hongkong (13 au 30 août 1904).



Chronologie des cachets sur la carte et les bandelettes.

LIÈGE DÉPART	2 JUIL 1904
SEATTLE – WASHINGTON	17 JUL 1904
SHANGHAI	13 AUG 1904
SHANGHAI I.J.P.O.(1)	13 AUG 1904
SHANGHAI I.J.P.O.(2)	13 AUG 1904
AMOY I.J.P.O.	20 AUG 1904
TAMSUI	24 AUG 1904
ANPING	25 AUG 1904
TAIPEH	28 AUG 1904(3 fois)
TAIPEH	29 AUG 1904(4 fois)
TAMSUI	30 AUG 1904
HONGKONG DLO	---
HONGKONG VICTORIA	8 FEB 1905
BRUXELLES REBUT	15 MARS 1905
BRUXELLES DEPART	15 MARS 1905
ARGENTEAU	16 MARS 1905



The Royal Philatelic Society London

41 Devonshire Place, London W1G 6JY

Tel: 020 7486 1044

Fax: 020 7486 0803

Web site: www.rpsl.org.uk

Email: secretary@rpsl.org.uk

Désirez-vous devenir membre de la « Royal Philatelic Society London » ?

La Royal Philatelic Society London est la plus ancienne société philatélique au monde et est active à l'échelle internationale. Sur 2.000 membres, plus de la moitié ne sont pas des résidents britanniques. La Belgique compte une trentaine de membres. Il y a donc très certainement encore un peu de place pour représenter la philatélie belge ! La société n'est pas élitiste. Toute personne ayant un intérêt pour la philatélie peut en devenir membre.

Si vous désirez recevoir de plus amples renseignements au sujet de la RPSL ou désirez en devenir membre, veuillez contacter Patrick Maselis, représentant la RPSL en Belgique.

Par E-mail : patrick@maselis.be - Par fax : 051 22 69 50 - Par courrier : Kaaistraat 19, 8800 Roeselare

Transvaal, un vrai défi !

Lars Jørgensen

Je collectionne le « Transvaal » ... Serait-ce un signe que je ne suis pas vraiment normal ?

Au début des années 80, après avoir travaillé et vécu près d'une année en Afrique du Sud, j'ai commencé à collectionner les timbres de « l'Union d'Afrique du Sud ». Entre-temps, j'avais aussi rassemblé quelques timbres des anciens Etats sud-africains qui en 1910 avaient créé l'Union d'Afrique du Sud. Peu à peu, j'ai eu envie de collectionner plus activement les timbres de ces premiers Etats. J'aurais pu choisir le Cap de Bonne-Espérance avec ses élégants timbres triangulaires ou me consacrer au Natal avec ses si jolis timbres gravés arborant le portrait de la Reine Victoria, dû au portraitiste A. E. Chalon. Une autre option aurait pu être l'Etat Libre d'Orange qui, à ce moment-là, éditait de très beaux timbres imprimés par De La Rue à Londres. Mais j'ai préféré manifester un intérêt particulier pour le Transvaal, avec ses timbres d'apparence souvent primitive et ses innombrables contrefaçons.

Il a été très vite évident que collectionner les timbres du Transvaal [ou de la « Zuid-Afrikaansche Republiek » (ZAR), c'est ainsi que le pays s'appelait à l'époque de la République des Boers] est une activité très divertissante, mais aussi très difficile. Difficile, parce qu'il est souvent délicat de distinguer les timbres individuels. Tout d'abord, il s'agit de déterminer si c'est un vrai ou un faux exemplaire. Il est plus facile de déterminer si un timbre est issu de la République des Boers (sans surcharge) ou s'il date déjà de l'occupation britannique (avec surcharge : « V. R. / TRANSVAAL. » ou « V.R. / Transvaal »). Ces surcharges existent sous plusieurs formes et sont imprimées

sur des papiers de différentes couleurs. Jusqu'en 1877, les timbres de la République ont été imprimés par cinq imprimeurs différents, sur pas moins de 23 types de papier différents et avec des gommés différents. En outre, il existe des non-dentelés et d'autres avec perçage en ligne de différentes dimensions, et ils se distinguent aussi par des teintes différentes. Collectionner le Transvaal est donc un vrai défi !



Illustration 1 - Trouver les trois différences. Le timbre de gauche est le vrai, celui de droite est faux.

Le vrai : le D de 'EENDRAGT' dans la banderole est plus haut et touche le bord supérieur de celle-ci, le mât en bas à droite ne touche pas l'écusson ovale et l'œil de l'aigle est bien au milieu de la tête.

Le faux : toutes les lettres de 'EENDRAGT' sont alignées et le D ne touche pas le bord supérieur du ruban, le mât en bas à droite touche l'écusson ovale et on distingue vaguement l'œil de l'aigle et il est situé plus haut dans la tête de l'aigle.

Difficile aussi, en particulier parce qu'il est malaisé d'acquérir les timbres d'avant 1885. Les quantités imprimées ont été très modestes et une petite partie seulement des timbres



Illustration 2 - Un même timbre - cinq imprimeurs Otto - Viljoen - Borrius - Davis - Celliers.

émis ont survécu. Le timbre de 1 penny imprimé sur papier bleu en 1877 est un bon exemple de la rareté des premiers timbres du Transvaal. Ce timbre n'est ni le plus rare ni le plus utilisé durant cette période; en effet, il ne fut imprimé qu'à 21.440 exemplaires. Si on compare à la Belgique : en 1878, 48.000 exemplaires du timbre de 5 francs à l'effigie de Léopold II de Belgique (COB 37&37A) ont été imprimés ainsi: 30.000 dans la version rouge-brun et 18.000 dans la version brun-pâle.



Illustration 3 - Il a été imprimé 21.440 exemplaires du 1 penny, sur papier bleu et avec surcharge "V. R. / Transvaal". Comparativement, il a été émis plus du double de timbres belges de 5 francs de 1878 à l'effigie de Léopold II (COB 37/37A).

Comme il n'y avait pas une réelle demande de timbres, un petit nombre seulement a été imprimé. Le Transvaal était un vaste pays, mais peu peuplé. En 1869, un an avant l'émission du premier timbre, Potchefstroom, la capitale, la plus grande ville du pays, ne comptait que 1200 habitants. La deuxième plus grande ville était Pretoria avec moins de 300 habitants et Rustenburg, la troisième plus grande ville, comptait 200 personnes. Aucune route n'existait entre ces villes: au mieux, il y avait une piste avec des ornières. Le premier chemin de fer est seulement apparu en 1890 et c'était juste une ligne étroite destinée à transporter le charbon entre Boksburg et Johannesburg. Une ligne de chemin de fer transportant du courrier n'a vu le jour qu'en 1895. Entre 1870 et 1880 existaient des petits villages que nous ne pouvons même plus situer sur la carte aujourd'hui. Il n'est donc pas surprenant que les postiers exercent d'autres activités : ils étaient financièrement indépendants du secteur postal et cette situation était d'application à tous les niveaux.

Quand il a finalement été décidé d'imprimer les timbres au Transvaal même, la charge en a été confiée au Ministre des Finances en personne. Le poste de Ministre des Finances était aussi un emploi à temps partiel, effectué par M. J. Viljoen. Il est évident que Viljoen n'avait aucune

expérience comme imprimeur et il ne fut pas enchanté d'être responsable de l'impression des timbres. Il a fallu plus de six mois avant qu'il ne soit autorisé par le gouvernement à transférer ce travail à un imprimeur professionnel.



Illustration 4 - Exemples de la compétence de l'imprimeur M.J. Viljoens : 1 penny, 6 pence et 1 shilling

Il existe 22 envois recommandés connus pour la période 1870-1885. Près de la moitié de ces envois datent de l'époque de la deuxième République d'Afrique du Sud (après 1881).

Lettres recommandées connues par destinations durant la période 1870-1885.					
	Première ZAR 1870-1877	Timbres avec surcharge « Transvaal » 1877-1880	Transvaal Reine Victoria 1878-1881	Deuxième ZAR 1881-1885	Total
Intérieur	2	-	-	2	4
Afrique du SUD	3	1	-	2	6
Royaume-Uni	-	1	4	2	7
Europa/EU	-	1	-	4	5
Total	5	3	4	10	22

Le tarif pour une lettre recommandée diffère en fonction de la destination en Afrique du Sud ou à l'étranger et a également changé régulièrement. Jusqu'au

1^{er} avril 1880, les lettres vers des destinations situées en dehors de l'Afrique du Sud devaient être affranchies avec une combinaison de timbres de ZAR / Transvaal et (selon le parcours) de timbres du Cap de Bonne-Espérance. Après cette date, tout doit être affranchi avec des timbres du Transvaal.

Ci-dessous, je montre quelques exemples de lettres recommandées que j'ai analysées avec beaucoup de plaisir et d'intérêt et qui sont des exemples clairs de l'application des différentes mesures postales concernant l'affranchissement, les itinéraires et les marquages.
En 1877, la République sud-africaine était pratiquement en faillite, avec comme conséquence que le gouvernement du pays a été volontairement transféré en Grande-Bretagne.



Illustration 5 - Lettre recommandée de 1878.

L'administration britannique a pris le contrôle du pays le 12 avril 1877 et l'a immédiatement rebaptisé « Transvaal ». Peu de temps après, à la fin avril, tous les timbres en vente dans les bureaux de poste ont été surchargés avec « V. R. / TRANSVAAL. », d'abord en rouge, puis en noir. Et plus tard encore dans l'année, la surcharge a de nouveau été modifiée en une combinaison de lettres majuscules et minuscules « V. R. / Transvaal ». On connaît seulement deux enveloppes qui sont une combinaison de ces deux types de surcharge et seulement une enveloppe avec un timbre de 1 shilling intact avec surcharge.

En 1877, les timbres « Transvaal » n'étaient pas reconnus par toutes les autres administrations postales et donc, pour les destinations étrangères, les timbres des deux pays devaient être utilisés : à savoir, les timbres du Transvaal pour le port intérieur et ceux du Cap de Bonne-Espérance pour le transit via la Colonie du Cap et ensuite, vers le Royaume-Uni ou l'Europe. Calculer chaque fois l'affranchissement nécessaire n'était donc pas un travail de tout repos.

L'affranchissement pour une lettre pesant entre ½ et 1 oz était de 12 pence en timbres du Transvaal + 16 pence en timbres du Cap de Bonne-Espérance (1/3-1877 - 31/3-1880).

A la même période, le droit de recommandation d'une lettre était de 6 pence au Transvaal + 4 pence au Cap de Bonne-Espérance. Le total est donc de 18 pence en timbres du Transvaal + 20 pence en timbres du Cap de Bonne-Espérance.

L'illustration montre que le port pour le Transvaal a été correctement appliqué, alors qu'il manque 4 pence pour le port du Cap de Bonne-Espérance. Cette erreur n'a pas été remarquée et aucune marque infligeant une amende n'a été appliquée. Le chiffre '5' rouge au milieu de l'enveloppe n'est qu'une marque comptable du montant à payer entre le service postal du Cap de Bonne-Espérance et celui du Royaume-Uni (2 x 2 ½ pence pour une lettre plus lourde).



Illustration 6 - Lettre recommandée de 1884

Pendant deux ans, entre février 1883 et mars 1885, seuls quatre timbres étaient en vente en République d'Afrique du Sud : trois timbres en provenance des anciennes planches de 1869 (le 1 penny noir, le 3 pence vermillon et le 1 shilling vert) et un quatrième, le 6 pence avec la Reine Victoria qui a été imprimé durant l'administration britannique en 1878. Ce dernier a été imprimé en grande quantité et il ne fut pas nécessaire d'émettre un nouveau timbre de 6 pence avant 1885 (l'émission dite Vürtheim). La lettre montrée ici est la seule lettre affranchie avec les quatre timbres en vente durant la période 1883-1885. Il est également le seul affranchissement quadricolore connu d'avant 1885 et l'une des dix seules enveloppes connues affranchies avec un timbre de 1 shilling de 1883.

L'affranchissement de 1 shilling 10 pence est composé comme suit : 1 shilling était le tarif pour une lettre vers l'Europe ou les États-Unis et pesant ½ oz via le Cap de Bonne-Espérance (1/10-1882 - 31/3-1885) et le droit de recommandation pour un envoi était de 10 pence (1/4-1880 - 31/5-1885), dont 6 pence pour l'administration postale de la ZAR et les 4 autres pence pour celle de la Colonie du Cap. Le bureau de poste britannique a reçu un montant de 2 ½ pence pour le transit, comme indiqué en rouge en bas à droite de l'enveloppe.

Cette lettre est arrivée en Europe à bord du paquebot « Athenia » (Union Line). Le paquebot « Athenia » a quitté le Cap le 20 février et atteint Plymouth le 11 mars 1884.

Il convient de noter que l'oblitération constituée de 3 cercles concentriques entourant le chiffre « 1 » de Pretoria a d'abord été utilisée en 1874 durant la première ZAR et que le timbre à date, ainsi que la griffe encadrée « REGISTERED/TRANSVAAL No. » est entrée en usage en juillet 1880 pendant l'occupation britannique.

Pour les vrais fans, il peut être intéressant de savoir que tous les timbres appliqués sur une enveloppe peuvent être identifiés en fonction de leur position dans la feuille de timbres originale. ❀

URTAPHILA 2013

Règlement particulier de l'exposition régionale compétitive

Provinces de Liège et du Luxembourg

12 octobre 2013

Art. 1 : L'exposition est organisée par le *Cercle Royal Philatélique de l'Ourthe*. La correspondance relative à la participation à l'exposition compétitive doit être adressée au secrétaire du cercle **D. Victor, Allée Edgard D'Hont 3, 4032 CHENEE**, courriel : dominique.victor@skynet.be.

Pour toute autre information, prière de contacter le président du comité d'organisation **Hubert Caprasse, Route de Becco 39, 4910 THEUX**, tél. 32/(0)87-531104, courriel : hubert.caprasse@skynet.be.

Art. 2 : L'exposition se tiendra dans les locaux de l'Athénée Royal de Fragnée, **Rue de Fragnée, 73 à 4000 LIEGE**.

Elle comportera :

- une section compétitive
- une section non-compétitive commémorant le 60^e anniversaire de la première émission Baudouin type Marchand.

Art. 3 : L'exposition est soumise au règlement général pour les expositions de la F.R.C.P.B. et au règlement pour les expositions compétitives régionales.

Art. 4 : La compétition portera sur l'ensemble des disciplines philatéliques reconnues par la F.I.P. à savoir:

- | | |
|--|----------------------------|
| - la philatélie traditionnelle | - l'histoire postale |
| - la philatélie fiscale | - les entiers postaux |
| - l'aérophilatélie & l'astrophilatélie | - la philatélie thématique |
| - la philatélie de la jeunesse | - la maximaphilie |
| - la classe ouverte | - la classe "un cadre" |

Art. 5 : Les inscriptions à la compétition doivent être faites sur le formulaire diffusé par les organisateurs et doivent être rentrées pour le **31 juillet 2013 au plus tard**.

Art. 6 : Les participations qui, dans les cinq dernières années, ont obtenu une médaille d'or (90% ou plus) à une exposition régionale ou une médaille de vermeil (85% ou plus) à une exposition nationale ne sont pas admises.

Sauf pour la classe jeunesse, le nombre de faces demandées doit être compris entre 3 et 8.

Pour les jeunes de moins de 15 ans, le nombre de faces est de 1 à 3, pour ceux de 16 à 18 ans, il est de 2 à 4 et pour ceux de 19 à 21 ans, il est de 3 à 5. Les participations collectives sont incluses dans la classe d'âges 16 à 18 ans.

Art. 7 : Les conditions d'acceptation des participations sont celles des **Art. 7, 9 et 10** du règlement général pour les expositions. Le comité d'organisation fixe souverainement le nombre de faces accordées étant entendu que chaque face peut contenir 16 feuilles de format A4.

Au plus tard le 20 août 2013, chaque candidat participant recevra une lettre d'acceptation mentionnant le nombre de faces dont il peut disposer et le montant à acquitter pour les faces attribuées.

La classe jeunesse est gratuite. Pour les autres classes, **le droit de participation est fixé à 5 € par face**. Le montant à acquitter doit être versé, **au plus tard le 2 septembre 2013**, sur le compte du C.R.P.O, IBAN: BE95 0001 2444 7158, BIC: BPOTBEB1.

Art. 8 : Chaque participant est tenu d'adresser aux organisateurs un (les) plan(s) de sa (ses) collection(s) **au plus tard le 10 septembre 2013**.

Art.9 : Le montage des collections se fera par les exposants ou par leurs mandataires le vendredi **11 octobre 2013 à partir de 17h**. Pendant l'exposition aucune collection ne peut être modifiée ou retirée. L'enlèvement des collections est prévu le 12 octobre 2013 à 17h.

Art. 10 : Les vols ou dommages éventuellement causés aux participations compétitives ou non **durant l'exposition** ainsi que la **responsabilité civile** sont couverts par une assurance contractée par le comité d'organisation auprès de la F.R.C.P.B. (Art. 14 du règlement général). Le comité d'organisation assurera aussi la surveillance et la protection d'usage des collections durant les heures de fermeture de l'exposition.

Art. 11 : Les problèmes non prévus au présent règlement, seront tranchés souverainement par le comité d'organisation.

Pour le comité d'organisation,

H. Caprasse, Président du CRPO



*Sous le Haut Patronage de sa Majesté
la
Reine Fabiola*

Le **cercle royal philatélique de l'Ourthe** organise le 12 octobre 2013, en même temps que l'exposition régionale compétitive Liège-Luxembourg **URTAPHILA 2013**, une exposition de propagande célébrant le **60^e anniversaire de la première émission Baudouin type Marchand**.

L'exposition comptera 11 faces et sera consacrée uniquement aux trois timbres émis le 10 septembre 1953. Elle couvrira tant l'étude des timbres que la diversité de leurs utilisations. Des pièces, actuellement uniques, seront montrées. Elle résulte d'une collaboration de quatre philatélistes belges spécialistes de l'émission :

Hubert Caprasse, Patrick Maselis, Alain Pierret et André Toupy

Une bourse, principalement philatélique, est également organisée en collaboration avec l'Athénée Royal de Fragnée.

Lieu: Athénée Royal de Fragnée, rue de Fragnée 73, 4000 LIEGE

(500 m de la gare des Guillemins)

Ouverture : de 10h à 17h.

Site Internet : <http://www.leodiphilex.be/html/urt/urt.html>



info@vanlooystampauctions.com
www.vanlooystampauctions.com

Tel.: 03/ 232 22 05
Fax: 03/ 225 18 73

Postzegelveilingen
VAN LOOY
VAN LOOY

Frankrijklei 120
2000 Antwerpen



€ 1000 → € 6000



€ 2500 → € 5600



€ 250 → € 2400



€ 7500 → € 10500



€ 300 → € 1650



€ 500 → € 1300



€ 150 → € 560



€ 600 → € 2600



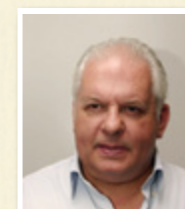
€ 250 → € 720



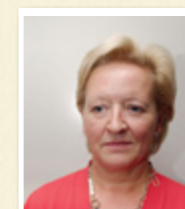
€ 300 → € 900

Quelques exemples de nos résultats: (Départ → Prix atteint)

Annuellement plus de 20.000 lots changent de propriétaire grâce à nos ventes publiques.
L'offre importante et variée se compose de cartes postales, de lettres et de timbres sous forme de séries ou de collections de Belgique et de l'étranger.
N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez réaliser vos lots isolés ou vos collections.



Frans



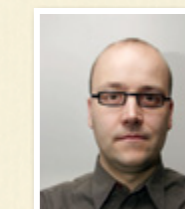
Annie



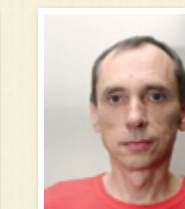
Marc



Marcel



Bart



Hugo

Depuis 20 ans à votre service.

Volgende veiling 14 december 2013

!!! Breng uw materiaal tijdig binnen !!!

Schrijf u in op onze nieuwsbrief en blijf op de hoogte

www.vanosselaer.com

openbare postzegelveilingen

Veilingen

VAN OSSELAER

Via onze veilingen verkopen wij uw verzameling van postzegels munten of postkaarten. Deze veilingen staan steeds onder toezicht van een gerechtsdeurwaarder. Gegarandeerd de hoogste prijs !

**TEVENS SCHATTINGEN
EN EXPERTISES**

vraag vrijblijvend info

www.vanosselaer.com

info@vanosselaer.com

Koolsveldlaan 39A

2110 WIJNEGEM

☎ 03 354 48 88 – fax 03 303 63 96

